



Communiqué de presse

Le Touquet Paris-Plage, mercredi 27 août 2025

Projet Dune : entre arrogance et mensonges du maire sortant

Dans son édition du mercredi 27 août, le Journal *Les Echos du Touquet* publie une interview du maire sortant de notre ville où il continue de défendre le projet hôtelier « Dune » comme s'il s'agissait d'une réussite. Il affirme que l'opération serait « *belle, sûre et sans risque pour la Ville* ».

La réalité est toute autre : le projet est à l'arrêt, le front de mer est laissé à l'abandon... Et surtout, **les habitants ne veulent pas de ce projet** : selon un sondage réalisé par le collectif citoyen *Les Touquettois Motivés* et l'association *Nous les Touquettois*, **81,5 %** des sondés se déclarent opposés à la construction de « Dune ». Voilà une vérité que le maire sortant préfère ignorer.

Les faits :

- Un projet démesuré et inadapté : 10 000 m² de béton au cœur du front de mer, privatisant 5 % du littoral au profit d'un hôtel 5 étoiles, en contradiction avec l'esprit de la loi Littoral.
- Un site fragile : alors que chacun constate l'érosion et la montée des eaux, la municipalité a balayé ces alertes d'un revers de main.
- Un fiasco économique : après la liquidation judiciaire de Naos, il n'y a plus d'investisseur, plus de garanties, seulement une friche au cœur de la station.
- Un risque financier réel : malgré les dénégations du maire, le liquidateur demande désormais 3 millions d'euros d'indemnisation, preuve que la Ville est exposée.

Notre position :

Le maire sortant a choisi de privilégier les promoteurs privés, plutôt que d'écouter les habitants et de protéger le littoral. Ce projet n'est plus une opportunité, mais une impasse. Il illustre une vision dangereuse, fondée sur la « bétonisation » et la privatisation de l'espace public, au détriment de l'intérêt général.

Ce que nous proposons :

Le Touquet mérite un projet alternatif, pensé pour l'ensemble des habitants et des visiteurs, respectueux de l'environnement et de la loi, et accessible à toutes et tous. Le front de mer est un bien commun, il ne doit pas devenir la victime d'intérêts privés.

« Notre front de mer n'est pas à vendre. Il ne sera pas bétonné pour satisfaire l'ego d'un maire sortant en fin de course. »

Nicolas Blaringhem